

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	24/01/2019
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
20190124_04	CVEC	Composition de la commission de répartition de la CVEC	UNIVERSITE	<p>Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 01/02/2019 :</p> <p>La commission chargée de participer à la programmation des sommes reversées à l'université de Poitiers au titre de la Contribution Vie Etudiante et de campus (CVEC) est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de l'université et/ou VP CFVU</li> <li>• VPs : CA, Culture et vie de campus, Réussite étudiante, Sport et Bien-être au travail, Etudiant</li> <li>• Extérieurs : Directrice du Crous, Représentant de Grand Poitiers</li> <li>• Administration : Directeurs Pôle VCP, MDE, SUAPS, SSU et FRE</li> <li>• DGS</li> <li>• Représentants des étudiants : 1 élu CA (titulaire + suppléant) et 1 élu CFVU (titulaire + suppléant)</li> </ul> <p>Cette commission se réunit 2 à 3 fois par an.</p>	04/01/2019	-	32	POUR : unanimité des présents	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA

A Poitiers le 24 janvier 2019

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL